

URGENCE MÉDICALE

Lorsque vous entendez un **BLEU** « Code bleu », c'est qu'il y a une situation d'urgence vitale pour une personne à un endroit précis dans le CHSLD. Cette annonce est le signal pour la mobilisation de l'équipe d'intervention.

Cette équipe est composée de membres formés, et ce, aux deux ans pour entreprendre les manœuvres de la R C R (réanimation cardio respiratoire), telles que recommandées par la Fondation des maladies du cœur du Canada (FMCC). L'équipe d'intervention poursuit les manœuvres jusqu'à l'arrivée des services pré-hospitaliers d'urgence.

PÉRIODE DE CANICULE

Le personnel porte une attention particulière aux résidents, en période de canicule, en augmentant leur consommation de liquides (idéalement de l'eau) pour éviter les signes de déshydratation.

Recommandations aux résidents

- Bien s'hydrater
- Garder les rideaux de chambre fermés afin que le soleil ne pénètre pas dans la pièce.
- Porter des vêtements légers, amples et en coton.
- Ne pas s'exposer au soleil. Si toutefois vous allez au soleil, appliquez de la crème solaire.
- Demeurez à l'intérieur, idéalement, à l'air climatisé ou tempéré.

L'agente à l'accueil surveille les entrées et les sorties du CHSLD en semaine, de 8h00 à 16h00.

À partir de 16h00, les portes avant sont barrées. Vous avez besoin de votre carte d'accès pour entrer. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez vous la procurer auprès de l'accueil.



80, rue Godue
Granby (Québec) J2J 2Z7
Téléphone : 450-305-7646



4065, boulevard Marie-Victorin
Sainte-Catherine (Québec)
J5C1Z3
Téléphone : 450-290-7646



40, rue Labrèche
Saint-Jean-Sur-Richelieu
(Québec) J3B 0J3
Téléphone : 450-529-7646



Consignes de sécurité en cas D'URGENCE

aux résidents et à leurs proches



EN SITUATION D'URGENCE

Si vous entendez un signal sonore,
Votre rôle : rester calme !

Vous devez rester à l'endroit où vous êtes et un membre du personnel viendra vous chercher. Une équipe se déploiera pour intervenir. Ces membres sont formés et jouent un rôle bien défini pour veiller à votre sécurité.

IDENTIFICATION ET CODES D'URGENCE

Tout le personnel, les bénévoles, les stagiaires et les contractuels portent une carte d'identité au verso de laquelle se trouvent les codes des mesures d'urgence.

CODES	DESCRIPTION
ROUGE	Incendie / fumée
JAUNE	Recherche d'un résident
BLEU	Urgence médicale
NOIR	Appel à la bombe
VERT	Évacuation d'un résident
BLANC	Comportement violent
GRIS	Confinement «nuage toxique»

Chaque employé dispose également d'une carte aide-mémoire sur laquelle est détaillé son rôle respectif lors d'une alarme incendie.



INCENDIE / FUMÉE

Le saviez-vous ?

ROUGE

L'établissement est muni d'un système de détecteurs de fumée, de gicleurs et d'extincteurs.

Lorsque vous entendez un « code rouge », c'est qu'il y a eu déclenchement d'un détecteur de fumée ou d'une station manuelle (boîte rouge dans les corridors). Dans les deux cas, les pompiers sont automatiquement avisés.

Afin d'éviter les fausses alarmes incendie et d'assurer la sécurité de tous, il est interdit d'utiliser des bougies, de l'encens, des chandelles étincelles ou tout autre appareil fonctionnant à flamme nue, ainsi que certains appareils électriques tels que bouilloire, grille-pain, micro-onde, couverture chauffante, etc.

Recommandations aux résidents, à leurs proches et à leur famille

Dans un tel cas, vous devez :

- Écouter le message ;
- Suivre les directives des membres du personnel
- Ne pas vous isoler et vous adresser à un membre du personnel.

USAGE DU TABAC

Afin d'éviter des risques d'incendie, il est strictement interdit de fumer sur les balcons, ainsi que dans la cour arrière. Un fumoir est mis à disposition des résidents pour leur usage uniquement. Il est important de porter le tablier ignifuge lorsque nécessaire.

Il est important de noter que selon la loi, la zone fumeur se situe au-delà d'un rayon de 9 mètres des portes donnant accès à l'établissement. Cette zone est située à l'avant du CHSLD.

SÉCURITÉ DU RÉSIDENT FUGUEUR

Le saviez-vous ?

JAUNE

La maladie peut entraîner le résident hébergé à vouloir quitter son milieu de vie. Différentes alternatives, dont le bracelet anti-fugue sont installées au résident à risque de fugue.

Ce bracelet peut émettre un signal sonore ou empêcher l'ouverture des portes lorsque le résident s'approche de celles-ci.

Recommandations aux résidents

Portez une attention particulière lorsque vous quittez votre unité de vie afin qu'une personne qui porte un bracelet ne s'introduise pas dans l'ascenseur. Avisez le personnel lorsque vous quittez votre unité de vie ou l'établissement.

Recommandations aux proches des résidents et à leur famille

Avisez l'infirmier ou l'accueil lorsque vous sortez un résident à l'extérieur de l'unité de vie ou de l'établissement.

Portez une attention particulière lorsque vous quittez l'unité de vie afin qu'un résident qui porte un bracelet ne s'introduise pas dans l'ascenseur avec vous et ne divulgue pas le code d'accès.

